

5b - Protection du cadre de vie

QUALITÉ DE L'AIR

- **Des mesures** ont été réalisées en 2018 et une étude d'incidence sur le projet sera réalisée sur la solution retenue. Cette étude déterminera l'impact du projet sur la Badesse et le gain attendu dans le centre des Milles.

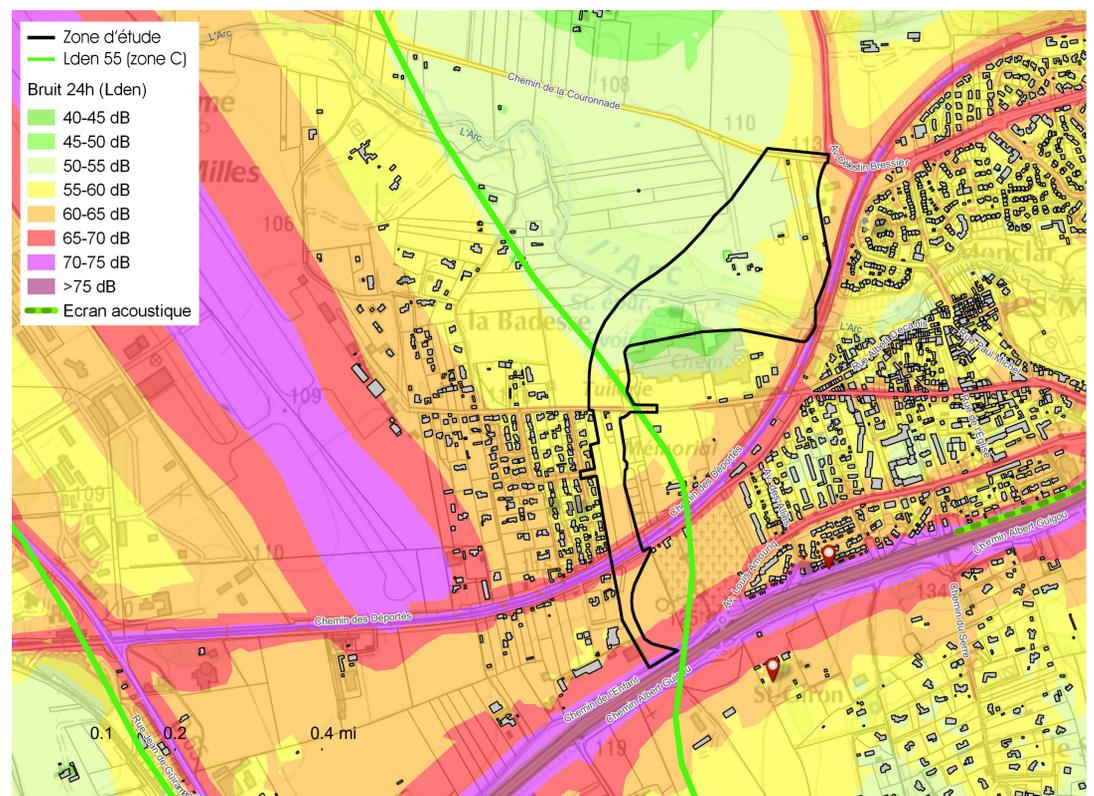
AMBIANCE SONORE ACTUELLE

- **Les cartes de bruit stratégique (CBS)** disponibles permettent de visualiser l'impact sonore des activités connues sur l'aire d'étude suivant l'indicateur de bruit L_{DEN} exprimée en dB(A).
- **Les principales sources d'émissions sonores** identifiées dans l'aire d'étude sont :
 - l'aéroport des Milles (plan d'exposition au bruit du 22/12/2009) qui limite la constructibilité,
 - les routes départementales 9 et 18 (route de Loqui), les avenues Roger Chaudon et Louis Amouriq,
 - la voie ferrée.
- **Une campagne mesures de bruit** a été réalisée du 19 au 21 novembre 2018 pour préciser l'ambiance sonore existante. Ces mesures confirment l'ambiance sonore **modérée** sur le site du projet.

IMPACT ACOUSTIQUE FUTUR

- Conformément à la réglementation acoustique en vigueur, **l'incidence acoustique du projet** a été modélisée sur les variantes présentées à l'horizon de trafic 2045. Toujours conformément à la réglementation, seront traitées les habitations qui vérifient les deux critères suivants :
 - permis de construire antérieurs au 03/11/2009 pour le Sud de la Badesse ou permis de construire antérieurs au 27/07/2015 pour le Nord,
 - habitations impactées à plus de 60 dB(A) par le projet seul.

CARTOGRAPHIE DE LA SITUATION ACTUELLE GLOBALE



Extrait de la cartographie du bruit stratégique :
bruit cumulé, trafic aérien, ferroviaire, industriel et routier (L_{DEN})

- **Les mesures de réduction** proposées auront pour objectif de protéger les habitations concernées et devront permettre d'abaisser le niveau sonore à moins de 60 dB(A), de mettre en œuvre des protections acoustiques à la source (le long de la voirie : merlons de terre ou écrans acoustiques) ou individuelle (sur la façade de l'habitation).

INCIDENCES ACOUSTIQUES DU PROJET SEUL (HORS NUISANCES ACTUELLES : RD9, AÉRODROME, VOIE FERRÉE)

